

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2009 À 20:00 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2009 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 20:00 heures.

2009-12-234 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 novembre 2009
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Correspondance
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt du rapport financier au 30 novembre 2009
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter
 - 8.1.1 Renouvellement de l'assurance générale de la municipalité
 - 8.1.2 Acceptation des frais de déplacements des membres du conseil
 - 8.1.3 Adoption du budget 2010 de l'O.M.H.
 - 8.1.4 Adoption du budget 2010 de la R.I.S.H.
 - 8.1.5 Adoption du budget 2010 de la Régie des incendies
 - 8.1.6 Nomination des maires-suppléants
 - 8.1.7 Autorisation des signataires pour le coffret de sûreté à la Caisse populaire
 - 8.1.8 Renouvellement pour 2010 de l'entente pour les services juridiques
 - 8.1.9 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2010
 - 8.1.10 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 8.1.11 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
 - 8.1.12 Renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2010
 - 8.1.13 Achat du sel à déglçage pour l'hiver 2010
 - 8.1.14 Dépôt du projet de descente de canots au pacte rural
 - 8.1.15 Embauche du personnel pour les patinoires
 - 8.1.16 Entente avec la municipalité de Westbury
 - 8.1.17 Entente avec la municipalité de Cookshire-Eaton
- 9. Adoption des règlements**
 - 9.1 Aucun
- 10. Avis de motion à donner –**

- 10.1 Règlement de taxation pour l'année 2010
- 10.2 Modification au règlement # 503A article 77, 78 et 79

11. Varia affaires nouvelles

12. 2ième période de questions

13. Levée de la session ordinaire

14. Prochaine séance ordinaire : lundi le 11 janvier 2010 à 19H30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 décembre 2009 soit approuvé et adopté tel que déposé avec un ajout au point 8.1.18 « Nomination d'un représentant au Carrefour action municipale de la famille ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.

2009-12-235 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2009 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 20H03)

Fabien Morin: Demande de l'information concernant la subvention du Centre communautaire et le pacte rural.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H05

6.

INFORMATION AU CONSEIL ET CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de correspondance pour le mois d'octobre 2009.

7.1.1

2009-12-236 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **appuyé par** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **30 novembre 2009** au montant de **117 911.48\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 30 NOVEMBRE 2009 :

Le Directeur général dépose le rapport financier en date du 30 novembre 2009.

7.2

RAPPORTS DES COMITÉS

Monsieur le Maire Normand Galarneau :

- Informe les gens que la municipalité poursuivra le projet pilote du transport en commun jusqu'à la fin ;

- Selon les statistiques du compostage, en milieu urbain c'est bon tandis qu'en milieu rural c'est à réévaluer ;
- Budget 2010 de la MRC, il y a une augmentation de 2.35% ;
- Internet haute vitesse, il y aura un appel d'offres en avril ou mai 2010 ;
- Projet pour le pacte rural, sera déposé en décembre 2009.

Diane Talbot :

- Mentionne qu'il y a un suivi des factures et des comptes de la municipalité qui se fait ;
- Mentionne qu'elle est la représentante de la municipalité à la Chambre de commerce.

André Tousignant :

- Informe que le rapport de la SQ indique une diminution de 20% des accidents ;
- Le budget de la Régie des incendies ne représente aucune augmentation pour les municipalités.

Stanley Boucher :

- Budget de l'O.M.H. sera déposé ;
- O.M.H. à la recherche de citoyens représentants ;
- A rencontré l'employée de la bibliothèque afin de regarder les besoins et le fonctionnement ;
- Trois personnes temporaires seront embauchées pour la surveillance et l'entretien des patinoires ;
- Le 28 novembre et le 5 décembre, il y a eu une visite guidée de la municipalité pour les élus et une journée de formation avec la municipalité de Newport sur le rôle des élus ;
- Le syndicat a déposé leurs demandes pour la prochaine convention collective qui vient à échéance le 31 décembre 2009.

Michèle Thériault :

- Informe les citoyens à propos des rénovations du Centre communautaire et l'implication des citoyens dans ce projet ;
- Donne de l'information concernant les travaux de réhabilitation du puits municipal d'eau potable ;
- Travaux à venir pour les postes de pompage rue Principale et Spring.

Kevin Mackey :

- Nouveau C.A. à la Corporation des loisirs mais des postes restent à combler ;
- Préparatifs pour le carnaval d'hiver en cours ;
- Problèmes d'infiltration d'eau dans la roulotte cantine à régler avec les représentants de la compagnie ;
- Participation à deux soirées soient les 4 et 5 décembre pour l'opération Nez Rouge.

Michel Choquette :

- Rencontre du comité des monts Stoke le 8 décembre prochain ;
- Comité d'urbaniste travaillera sur la réglementation de construction des rues et des enseignes.

8.1.1

2009-12-237 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ :

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurance générale vient à échéance le 31 décembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU DE** procéder au renouvellement de la police d'assurance générale avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2010 au montant de 42,320\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2
2009-12-238 **ACCEPTATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL :**

CONSIDÉRANT QUE les frais de déplacements des membres du conseil doivent être autorisés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du conseil doivent se déplacer à l'extérieur de la municipalité dans le cadre de leur fonction;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** les déplacements à l'extérieur de la municipalité des membres du conseil dans le cadre de leur fonction respective (comité) sont autorisés au préalable et que les frais soient remboursés selon la politique des frais de déplacement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2009-12-239 **ADOPTION DU BUDGET 2010 DE L'OMH :**

CONSIDÉRANT QUE le 10 novembre 2009, le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) a adopté son budget pour l'année 2010;

CONSIDÉRANT QUE le budget adopté prévoit un revenu de 53,380\$ et des dépenses de 140,868 \$ ce qui donne un déficit de 87,488\$. La loi prévoit une contribution de la municipalité de 10% du déficit, ce qui équivaut à 8,749\$

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le budget de l'O.M.H. pour l'année 2010 avec une contribution municipale de 8,749\$ soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2009-12-240 **ADOPTION DU BUDGET 2010 DE LA R.I.S.H. :**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (R.I.S.H.) a adopté son budget pour l'année 2010;

CONSIDÉRANT QUE le budget adopté prévoit un revenu de 1, 308, 241\$ et des dépenses de 1, 308, 241\$, la contribution de la municipalité est de 149,008\$ basée sur le nombre d'unités établit et un tarif de 97\$ / unité.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le budget de la R.I.S.H. pour l'année 2010 avec une contribution municipale de 149,008\$ est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2009-12-241 ADOPTION DU BUDGET 2010 DE LA RÉGIE DES INCENDIES :

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie des incendies a adopté son budget pour l'année 2010;

CONSIDÉRANT QUE le budget adopté prévoit un revenu de 352,464.92\$ et des dépenses de 352, 464.91\$, la contribution de la municipalité est de 130,217.08\$;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le budget de la Régie des incendies pour l'année 2010 avec une contribution municipale de 130,217.08\$ est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2009-12-242 NOMINATION DES MAIRES-SUPLÉANTS :

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer un ou des maires-suppléants pour la prochaine année;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** les maires-suppléants seront en alternance à tous les deux mois :

Janvier et février	M. Kevin Mackey
Mars et avril	M. André Tousignant
Mai et juin	M. Stanley Boucher
Juillet et août	Mme Michèle Thériault
Septembre et octobre	Mme Diane Talbot
Novembre et décembre	M. Michel Choquette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2009-12-243 AUTORISATION DES SIGNATAIRES POUR LE COFFRET DE SÛRETÉ À LA CAISSE POPULAIRE :

CONSIDÉRANT QUE nous devons mettre à jour les personnes autorisées à signer pour le coffret de sûreté à la Caisse populaire;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** les personnes autorisées à signer pour le coffret de sûreté à la Caisse populaire sont : mesdames Brigitte April, Céline Blais et monsieur Daniel St-Onge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2009-12-244 RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2010 DE L'ENTENTE POUR LES SERVICES JURIDIQUES :

CONSIDÉRANT QUE nous devons renouveler l'entente pour les services juridiques pour l'année 2010;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux offres de service et que les deux firmes offrent les mêmes services avec des tarifs semblables;

CONSIDÉRANT QUE la prochaine année est une année de négociation et qu'il est important d'avoir une certaine continuité;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la firme Monty Coulombe soit retenue pour les services juridiques de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2009-12-245 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2010 :

CONSIDÉRANT QUE nous devons à chaque année produire le calendrier des séances du conseil pour l'année suivante;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le calendrier des séances du conseil pour l'année 2010 sera le suivant :

Lundi	11 janvier	Lundi	5 juillet
Lundi	1 ^{er} février	Lundi	2 août
Lundi	1 ^{er} mars	Mardi	7 septembre
Mardi	6 avril	Lundi	4 octobre
Lundi	3 mai	Lundi	1 ^{er} novembre
Lundi	7 juin	Lundi	6 décembre

L'heure des séances est changée pour 19H30 au lieu de 20H00 et les séances ont lieu à l'Hôtel de ville à la salle du conseil au 2^{ième} étage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil doivent après les élections et à chaque année à la date d'anniversaire déposer leur déclaration des intérêts pécuniaires;

Le directeur général dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de chaque membre du conseil.

8.1.11

2009-12-246 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES :

CONSIDÉRANT QU' il est prévu à la convention collective que le conseil peut fermer le bureau municipal durant la période des fêtes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le bureau municipal soit fermé du 24 décembre au 3 janvier inclusivement. **QUE** les employés peuvent prendre des journées de congé durant cette période ou entrer au travail même si le bureau est fermé à la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12

2009-12-247 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMBEQ POUR L'ANNÉE 2010 :

CONSIDÉRANT QUE les deux inspecteurs sont membres de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ);

CONSIDÉRANT QU' il est important que les inspecteurs soient membres afin de recevoir les formations et informations pertinentes à leur travail;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la municipalité renouvelle l'adhésion des deux inspecteurs à la COMBEQ pour un montant du premier membre à 287.83\$ taxes incluses et 197.31\$ taxes incluses pour le deuxième membre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.13

2009-12-248 ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER 2010 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux prix pour une quantité approximative de 120 TM;

Mine Seleine	99.89\$ TM
Sel Warwick	94.69\$ TM

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la municipalité achète le sel à déglacement environ 120 TM de la compagnie Sel Warwick pour un montant de 94.69\$ T.M. transport inclus

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.14

2009-12-249 DÉPÔT DU PROJET DE DESCENTE DE CANOTS AU PACTE RURAL :

CONSIDÉRANT QUE nous devons déposer notre projet au Pacte rural avant le 13 janvier 2010;

CONSIDÉRANT QUE le projet qui sera déposé au fonds du Pacte rural 2007-2014 s'inscrit dans les différentes mesures visant à favoriser la mise en valeur des Corridors bleus. C'est de donner à la population un accès sécuritaire à la rivière Saint-François pour ceux qui pratiquent le canot et le kayak avec un aménagement d'un sentier piétonnier et certains aménagements.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la municipalité dépose le projet au fonds du Pacte rural 2007-2014 tel que présenté pour un coût de 164 052.52\$ taxes incluses avec la possibilité de recevoir une subvention de 138,523.38\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.15

2009-12-250 EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LES PATINOIRES :

CONSIDÉRANT QUE nous devons embaucher du personnel pour l'entretien et la surveillance des patinoires;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas d'autres séances du conseil avant janvier 2010 et que nous devons procéder à l'embauche avant cette période;

CONSIDÉRANT QUE deux employés étudiants sont intéressés à faire le travail ; messieurs Charles Lapointe et Jean-Simon Huot et que pour le troisième employé, un avis sera publié dans le prochain bulletin municipal;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil embauche messieurs Charles Lapointe et Jean-Simon Huot pour l'entretien et la surveillance des patinoires et que monsieur Daniel St-Onge soit mandaté à l'embauche d'une troisième personne aux conditions prévues selon la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.16

2009-12-251 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE WESTBURY – CHEMINS D'HIVER :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal du Canton de Westbury désire prendre entente avec la Municipalité d'Ascot Corner quant à l'entretien hivernal des chemins limitrophes;

CONSIDÉRANT QUE certains chemins du canton seraient plus facilement entretenus durant la période hivernale par la municipalité d'Ascot Corner à cause de l'emplacement de ces chemins, de même pour Ascot Corner versus le Canton de Westbury;

CONSIDÉRANT QUE des discussions afférentes ont déjà été entreprises entre les deux parties et que celles-ci sont d'accord pour conclure la présente entente;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le Canton de Westbury et la Municipalité d'Ascot Corner acceptent de procéder à un échange d'entretien hivernal pour les voies de circulation du chemin Cyr, dans sa partie sise dans Ascot Corner pour une longueur de 945 mètres et pour le Canton de Westbury pour une longueur de 2,024 kilomètres, pour le chemin Townline à partir de la limite municipale jusqu'au chemin de l'Aéroport, la différence de longueur étant largement compensée par la qualité des voies de circulation tout en côte pour le chemin Cyr ou surface plane pour le chemin Townline.

QUE la présente entente prend fin par la réception par une partie ou l'autre d'un avis informant de la fin de l'entente, ledit avis devant parvenir au partenaire à l'entente six mois avant la fin de l'entente.

QUE la présente entente entre en vigueur à partir de la signature par le maire et le(la) directeur(trice) général(e), ces derniers étant autorisés par résolution à procéder.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.17

2009-12-252 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE COOKSHIRE-EATON – CHEMINS D'HIVER :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Cookshire-Eaton désire prendre entente avec la Municipalité d'Ascot Corner quant à l'entretien hivernal des chemins limitrophes de déterminer la responsabilité de chacune;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE :**

1. La municipalité de Cookshire-Eaton soit responsable de la gestion, des dépenses découlant de l'entretien des chemins d'hiver suivants :

- Chemin Westleyville de la limite d'Eaton jusqu'à la virée au bas de la côte (0.2 Km);
 - Chemin Gagnon de la limite d'Eaton jusqu'à l'intersection du chemin Labonté (1.18Km).
2. La Municipalité d'Ascot Corner soit responsable de la gestion et des dépenses découlant de l'entretien des chemins d'hiver suivants :
 - Chemin Labonté de la limite d'Ascot Corner jusqu'à l'intersection du chemin Brochu (0.9Km);
 - Chemin Spring de la limite d'Ascot Corner jusqu'au chemin Gagnon (0.65Km).
 3. Chacune des municipalités doit maintenir les assurances nécessaires dans le cadre de leur juridiction.
 4. L'entretien des chemins d'hiver débute à compter du 15 octobre jusqu'au 30 avril de chaque année.
 5. Sous réserve des formalités et des conditions déterminées par la loi, cette entente prend fin par la réception par une partie ou l'autre d'un avis informant de la fin de l'entente, ledit avis devant parvenir au partenaire à l'entente six mois avant la fin de l'entente.
 6. La présente entente entre en vigueur à partir de la signature par le maire et le directeur général, ces derniers étant autorisés par résolution à procéder.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.18

2009-12-253

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À CARREFOUR ACTION MUNICIPALE POUR LA FAMILLE :

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la conseillère Michèle Thériault soit la représentante de la municipalité à l'association « Carrefour action municipale et famille »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.1

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2010 :

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller André Tousignant qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement concernant un règlement de taxation pour l'année 2010.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.2

AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT 503A ARTICLE 77, 78 ET 79 :

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Michèle Thériault qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement modifiant le règlement no. 503A article no 77, 78 et 79.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{12.}
2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 20h40)

Rosaire Lessard:

- Demande des explications concernant les changements dans la réglementation de la construction des nouvelles rues ;
- Demande quelle est la largeur permise pour les largeurs des entrées de cour privée ;
- Demande des explications concernant les sédiments qui vont à la rivière pour un nouveau développement et c'est quoi les grandeurs de terrain 3000 m² ou 5000 m².

Fabien Morin:

- Qu'est ce que la MRC a décidé de faire avec les surplus du transport en commun et celui du site d'enfouissement ;
- Demande de l'information concernant la demande de subvention et les plans qui ont déjà été faits..

Jacques Gourde:

- C'est quoi la méthode de travail pour la niveleuse et est-ce normal d'envoyer le gravier dans le fossé ;
- Est-ce qu'il y aura un changement dans l'aménagement des enseignes avec l'obligation de faire du paysagement à la base ;
- Quel est le problème avec la cantine ;
- Est-ce que l'argent des contraventions qui sont données par la SQ revient à la municipalité ;
- Est-ce possible de regarder la possibilité de faire du ménage aux alentours de l'O.M.H. – jardin collectif.

Christian Hardy: Demande s'il y a quelques choses de fait pour les ponceaux qui sont entreposés aux étangs.

Hélène Renault: Mentionne et suggère que les membres du conseil soient présents lors des activités.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H35.

2009-12-254 ^{13.} **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault **QUE,** la séance ordinaire soit levée à 21h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{14.}
PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : LUNDI, LE 11 JANVIER 2010 À 20H00.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NORMAND GALARNEAU, MAIRE